

Remise de l'aide de l'Etat aux associations de consommateurs

Pour être plus opérationnelle sur le terrain

Le siège de l'Agence de presse Proximité a servi de cadre hier à la remise de matériel informatique aux associations de consommateurs. S'inscrivant dans le cadre de l'aide de l'Etat aux différentes associations de consommateurs cette initiative a pour but de permettre aux bénéficiaires d'être plus opérationnels.

Virgile ANATO

Un ordinateur, une imprimante et un onduleur d'une valeur de 1.165.000 F CFA. C'est le don que chacune des neuf organisations de consommateurs a reçu hier des mains du directeur de cabinet du ministre en charge des relations avec les institutions, la société civile et Béninoise de l'extérieur en la personne de M. Adjinda Oka. Pour ce dernier cette aide de l'Etat aux différentes associations de consommateurs a pour but de contribuer au renforcement des capacités des organisations nationales des consommateurs en vue d'accroître ses actions de communication, de synergie et de surveillance des prix des biens et services sur le marché béninois. C'est pourquoi il

demandera aux différents bénéficiaires d'en faire un bon usage.

M. Romain A. Houénou, président du comité de gestion de l'aide de l'Etat aux associations de consommateurs a de prime abord tenu à expliquer les origines de la subvention qui selon lui n'est que circonstancielle. Dans la mesure où elle ne figure encore dans aucun chapitre du budget général de l'Etat. Ensuite M. Romain A. Houénou manifestera sa gratitude envers l'Etat sans qu'il l'ait méritée. « Nous tenons à vous remercier particulièrement pour tout ce que vous avez personnellement fait et tous ceux que vous avez mobilisés à travers tout l'appareil de l'Etat pour accélérer, faciliter le décaissement de trente millions de F CFA» confie-t-il.

Après le tournoi Fair-play LC2

Deux institutions s'affrontent

A l'issue du tournoi Fair-Play organisé par LC2, les organisateurs ont honoré leur engagement en versant Trente trois mille sept cent cinquante (33.750) F CFA à la Direction départementale des Sports de l'Atlantique. Cela a suffi pour réveiller une crise latente qui existe au niveau de deux institutions: La Direction départementale des Sports et la ligue départementale de l'Atlantique

L. Y. D (Stg)

La crise qui a secoué le football béninois a enfreint à son bon développement : plus d'organisation de compétitions à quelque niveau que ce soit. Rien ne bougeait dans ce domaine et les terrains de football sont restés déserts pendant cette période de crise. La fatalité a finalement été vaincue. Une fédération de football a été mise sur pied et travaille d'arrache-pied pour l'organisation du championnat national qui débutera sans doute le 06 octobre prochain. Mais en attendant, les fédérations de football ont eu à savourer des matchs joués par-ci, par-là dans certaines localités du pays pendant cette période des vacances. La Chaîne 2, elle aussi avait pris l'ini-

tiative d'organiser un tournoi qui bon gré, mal gré s'est achevé en lui laissant la possibilité d'en tirer des leçons pour les prochaines éditions. Mais les nombreux matchs qu'avait abrité le stade René Pleven ont généré de l'argent que La Chaîne 2 devrait partager avec l'une des institutions qui gère cette discipline dans le Littoral et l'Atlantique. 15% des revenus ont été déduits et versés au Directeur départemental de l'Atlantique et du Littoral. LC2 s'est-elle trompée en se comportant ainsi ? Certainement. Puisque ce comportement a amené le 04 septembre la Ligue Régionale de Football de l'Atlantique et du Littoral à saisir dans une correspondance courtoise le Directeur Départemental des Sports de l'Atlantique. Est-ce

une ignorance des droits et devoirs de la Ligue Régionale de Football de l'Atlantique et du Littoral ? C'est ce que l'on semble comprendre à travers une correspondance adressée par le Directeur Départemental des Sports en guise de réponse le 17 septembre 2001. On note que le Directeur Départemental parle du zèle des autorités de la Ligue et de l'installation illégale des bureaux de la ligue. Voilà des propos qui mettent à nu un conflit qui existe entre les deux institutions. Pour une question de trente trois mille sept cent cinquante (33.750) F CFA une autorité adresse des propos discourtois à une autre. Et pourtant les deux institutions ont un point commun : la gestion du football. Finies les querelles de personnes. Et chaque institution doit avoir à cœur le développement du sport roi. Que chacun rentre dans ses droits et assure ses responsabilités afin que le football retrouve sa place sur l'échiquier sportif national voire international pour le bonheur des mordus de la discipline.

Programme d'assistance au développement du Bénin

Des ONG reçoivent des ordinateurs

Dans la soirée d'hier, l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) a remis comme dans la matinée, d'importants lots de matériels informatiques à plusieurs ONG. La cérémonie s'est déroulée dans les locaux de l'USAID à 16 heures.

Lucien Y. Dossou (Stg)

C'est par une allocution du Directeur de l'USAID que la cérémonie de remise des dons a démarré en présence de Madame l'Ambassadrice des USA près le Bénin, de Madame la représentante du Ministère des affaires étrangères et de l'intégration africaine puis des ONG bénéficiaires. La cérémonie fort simple a duré quelques minutes au cours desquelles Madame Marie-Elise Gbèdo a, au nom des bénéficiaires des dons, remercié chaleureusement les autorités américaines. C'était pour elle, l'occasion de fustiger le drame qui a secoué les USA. Elle plaidera pour l'extermina-

tion des violences sur l'échiquier mondial quelque soit sa forme. Les ONG bénéficiaires, après la signature des documents de transfert ont vérifié la qualité des appareils avant d'en prendre possession. Elles sont au total huit organisations non gouvernementales à bénéficier de ce don. Ce sont : CERID, APTRETECTRA, FENAPEB, ALCRER, ASSODIV, FONAC, l'Archevêché de Parakou et l'AFJE. Cette dernière a reçu 2 (deux) ordinateurs; quant aux autres, elles ont eu droit à un ordinateur chacune. L'USAID par cette remise de matériels informatiques voudrait encourager ses partenaires à améliorer leurs prestations.

Didavi Quentin «La guerre des intérêts personnels doit être rangée»

«La ligue est une structure décentralisée et ne doit pas être opposée au Ministère dans une affaire de gestion technique de football. Le comportement du Directeur départemental des sports de l'Atlantique et du Littoral est une suite du 1er conflit qui existait entre la structure qu'il dirige et la ligue depuis un certain temps. La Direction départementale veut gérer le football dans le département alors que cela ne lui revient pas d'office. Elle ne pourra pas réussir car elle n'est pas en mesure d'autoriser une seule rencontre de football association. Ce que la ligue départementale réclame aujourd'hui n'est pas une nouveauté, cela a toujours été ainsi. Quand il y a une manifestation sportive, il y a une grille des recettes qui revient à chaque institution. Ainsi en dehors du stade de l'amiti-

tié qui a un statut particulier, lorsque la Fédération organise une compétition, la ligue territorialement responsable prend 5% des recettes. Elle est responsable de toute rencontre si ce n'est pas une rencontre internationale ou entre ligues. Dans le cas du tournoi fair-play LC2, il lui revient 10% des recettes et 5% pour la direction départementale des sports de l'Atlantique. On ne comprend pas pourquoi le Directeur départemental des sports de l'Atlantique s'arroge tout le droit et perçoit 15%. Il m'adresse une lettre de façon familière cela sous-entend qu'il ne reconnaît pas l'autorité et pire, il n'y a même pas l'ampliation de la Fédération. Notre souhait à nous est que chacun assure ses responsabilités et permette l'évolution du football béninois. La guerre des intérêts personnels doit être rangée pour que vive le sport.»

Propos recueillis par L.Y.D.

Championnat National de 1ère division

Mettre les bouchées doubles

L. Y. D (Stg)

Dans une correspondance adressée aux présidents des ligues régionales de football le 17 septembre, le Secrétaire Général de la FBFB invite ces responsables ou leurs représentants à venir assister au tirage au sort des deux poules du championnat national de 1ère division édition 2001-2002. L'événement a lieu aujourd'hui à 16 heures précises au siège de la fédération. Les choses s'accélérent donc pour une bonne organisation du championnat national. Tout ceci pour le bonheur des fans du football qui ont perdu l'habitude des stades et qui s'impatientent pour renouer

avec la tradition. La date du 06 octobre pour le démarrage du championnat semble ne souffrir d'aucune inquiétude et son organisation sera un premier test pour la nouvelle fédération qui a l'ambition de faire mieux et de redresser la barre. Aussi une autre correspondance de la même date a-t-elle été adressée aux Présidents des commissions régionales des arbitres. Ceux-ci subiront un test de condition physique de la FIFA (test Fifa) les 22 et 26 septembre 2001. Grâce à ce test, nos arbitres de football pourront s'inscrire sur la liste FIFA 2001. Une occasion pour la promotion de ceux-ci.



Martin Adjagodo

Point de presse du groupe Icom 2000

Pour le démarrage effectif du 4è salon sous-régional

Le groupe Icom 2000 a organisé hier à son siège un point de presse. Informer l'opinion publique sur la tenue prochaine du 4è salon sous-régional qui se tiendra du 20 au 25 septembre 2001 au Centre international de conférence. Tel était l'objectif de la rencontre.

Idelphonse AITCHEDJI (Stg)

En présence de nombreux journalistes présents pour l'occasion, M. Alfred Azannébé, directeur du projet Icom 2000 a donné un bref aperçu sur l'état d'avancement des préparatifs avant de rappeler les différents thèmes qui seront à l'ordre du jour au cours de cette grande rencontre sous-régionale.

- Nouvelles techniques de l'information et de la communication au Bénin. Enjeux et perspectives.

- Nouvelles techniques de l'information et de la communication au service du développement de l'internet et des systèmes informatiques sans oublier les «jeux génies en informatique 2è édition» à travers lesquels 30 participants feront montre de talent. Il est également prévu, à l'occasion, une formation des journalistes.

Programme du test.

Samedi 22 septembre 2001 à 7 heures au stade de l'Amitié arbitres fédéraux des départements Atlantique - Littoral - Ouémé - Plateau-Zou-Collines - Mono - Couffo.

Au stade municipal de Parakou.

Arbitres fédéraux et de ligues exceptionnellement des départements : Borgou-AliBori - Atacora - Dong

Mercredi 26 septembre 2001 à 7h à Kouhouonou

Séance de rattrapage pour les arbitres de tous les départements.

L.Y.I